

## Description

La bourse vise à soutenir un(e) étudiant(e) de maîtrise avec essai ou mémoire ou de doctorat en service social dont le thème de recherche porte sur les réalités masculines.

## Montant de la bourse

Une bourse de 2 000\$

## Date limite de réception des candidatures

1<sup>er</sup> novembre 2018

## Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat en service social à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Réaliser un projet de recherche qui porte sur les réalités masculines dans le cadre de sa maîtrise ou de son doctorat en service social;
- Le projet doit avoir été accepté par la direction du programme au moment de la demande.

## Critères d'évaluation

- Le degré d'avancement attesté (relevé de notes; recommandation de la direction);
- La qualité du dossier académique de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle;
- La pertinence du projet démontrée par le (la) candidat(e) concernant les réalités masculines;
- La qualité scientifique du projet;
- Le lien démontré avec l'objet du fonds.

## Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la gestion des études) du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle (si applicable);
- Une preuve que votre projet a été accepté par votre direction de programme;
- Une preuve d'inscription au présent trimestre;
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur d'essai - transmis par votre directeur ou directrice sous pli séparé.

**Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique**

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au [tsc@tsc.ulaval.ca](mailto:tsc@tsc.ulaval.ca), ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018.
2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018.